

**EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, TÉLÉPHONER EN TOUT TEMPS AU 1-800-561-8273 OU À CHEMTREC : 1-800-424-9300**

---

**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LE FOURNISSEUR**


---

**1.1 Identification du produit**

Nom commercial : MCPA AMINE 600

**1.2 Usages recommandés :** HERBICIDE AGRICOLE – GROUPE 4

**1.3 Renseignements sur le fournisseur :**

 LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC.  
 789 Donnybrook Drive • Dorchester, Ontario N0L 1G5

**1.4 Numéro d'urgence 24 h sur 24 :** 1-800-561-8273

**Autre numéro d'urgence Canutec :** 1-613-996-6666 (à frais virés)

---

**2. IDENTIFICATION DES RISQUES**


---

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

 Irritant oculaire  
 Irritant cutané

**2.2 Éléments d'étiquetage**


Termes d'avertissement : AVERTISSEMENT

**2.3 Autres dangers**

Aucun connu

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS –**

Apparence et odeur : Liquide brun dégageant une odeur de poisson.

**AVERTISSEMENT – POISON**
**Effets potentiels sur la santé**
**Voies d'exposition**
**Yeux**

Contact avec la peau, contact avec les yeux, inhalation, ingestion.

Peut causer une irritation grave accompagnée de lésions de la cornée pouvant conduire à une altération permanente de la vision et même à la cécité.

**Peau**

Peut causer une irritation cutanée.

**Inhalation**

Une exposition simple aux vapeurs ne devrait pas être dangereuse.

**Ingestion**

Modérément toxique : peut causer une irritation et une ulcération du système gastro intestinal.

**Organes cibles**

Peau. Yeux. Inhalation.

**Signes et symptômes**

Cause une irritation des yeux.

**Effets potentiels sur l'environnement**

Ce produit n'est pas classé comme étant dangereux pour l'environnement. Toutefois, cela n'écarte pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou dommageable sur l'environnement.

---

**3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS**


---

**3.2 Mélanges**

Ingrédients chimiques	N° de CAS	Classification	Concentration [%]
Acide 4-chloro-2-méthylphénoxy-acétique	94-74-6	Irritation oculaire	51,78 – 54,98
Autres ingrédients		Irritation cutanée	45,02 – 48,22

Les ingrédients non listés sont brevetés ou sans danger.

#### 4. PREMIERS SOINS

##### 4.1 Descriptions des mesures de premiers soins

Recommandation générale : Consulter un médecin en cas de symptômes.

**En cas de contact avec la peau :** Retirer tous les vêtements contaminés. Bien rincer la peau à grande eau immédiatement pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement à administrer.

**En cas de contact avec les yeux :** Rincer les yeux à l'eau doucement et lentement pendant 15 à 20 minutes en tenant les paupières ouvertes. Si la personne porte des lentilles cornéennes, les retirer après 5 minutes, puis continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer.

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer. Si la personne incommodée est capable d'avaler, lui faire boire un verre d'eau à petites gorgées. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire plus, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir plus de conseils sur le traitement à administrer.

##### 4.2 Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Symptômes : Aucun symptôme additionnel n'est prévu.

##### 4.3 Soins médicaux immédiats et traitements particuliers éventuels

Traitement : Maintenir un degré adéquat de ventilation et d'oxygénation du patient. La décision de faire vomir ou non devrait être prise par un médecin. Si on pratique un lavage gastrique, il est recommandé de le faire sous intubation endotrachéale et/ou tube obturateur œsophagien. Lorsqu'on envisage de vider l'estomac, il faut bien peser le danger d'aspiration pulmonaire par rapport à la toxicité.

**POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1-800-561-8273.**

Emporter l'étiquette du produit ou le récipient et noter le numéro d'homologation du produit antiparasitaire lorsqu'on cherche à obtenir des soins médicaux.

**REMARQUES POUR LE MÉDECIN :** Il n'existe pas d'antidote spécifique. Le traitement d'une exposition au produit devrait être orienté vers le contrôle des symptômes et l'état clinique du patient.

#### 5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

##### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), de la poudre chimique, du halon ou une autre moyen d'extinction approprié pour combattre le feu.

##### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers durant la lutte contre le feu : Pendant un incendie, la fumée peut contenir, en plus du matériau d'origine, des produits de combustion à la composition variée qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter : des oxydes de carbone.

##### 5.3 Équipement de protection et précautions particuliers pour les pompiers

Équipement de protection particulier pour les pompiers : Les personnes combattant un feu important impliquant des produits chimiques devraient porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu. Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire l'accès aux personnes dont la présence est inutile. Utiliser un jet d'eau pour refroidir les contenants exposés au feu et la zone affectée par l'incendie jusqu'à ce que le feu soit éteint et que tout danger de reprise soit écarté. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Envisager l'usage d'une lance sur affût télécommandé ou lance monitor, ne nécessitant pas une présence humaine. Évacuer immédiatement tout le personnel de la zone si le son s'échappant de la soupape de sécurité s'amplifie ou si le contenant change de couleur. Les liquides en feu peuvent être éteints en les diluant avec de l'eau. Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau car cela pourrait propager le feu. Déplacer le contenant à l'extérieur de la zone de feu si cette manœuvre ne comporte pas de danger. Les liquides en feu peuvent être déplacés en les arrosant à grande eau afin de protéger le personnel et réduire les dommages matériels. Si possible, contenir les eaux ayant servi à combattre le feu car elles pourraient causer des dommages à l'environnement. Consulter les sections «Mesures en cas de déversements accidentels» et «Renseignements écologiques» de cette fiche signalétique.

**6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS**
**6.1 Précautions personnelles, équipement de protection individuelle et mesures d'urgence**

Précautions personnelles : Ne pas toucher aux contenants endommagés ou aux matériaux déversés si on ne porte pas des vêtements de protection appropriés. Rester en amont du vent par rapport au déversement et ne pas se tenir dans les dépressions de terrain et les zones basses. Aérer les endroits clos avant d'y pénétrer.

**6.2 Précautions environnementales**

Précautions environnementales : Si possible, empêcher toute fuite ou tout déversement additionnel. Éviter de contaminer l'eau.

**6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Contenir et endiguer le produit déversé si possible. Éviter que celui-ci ne soit libéré dans l'environnement. Déversements majeurs : Endiguer le produit déversé lorsque possible. Excaver le sol fortement contaminé. Couvrir d'une feuille de plastique pour prévenir sa dissémination. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et placer dans des contenants appropriés. Après récupération du produit déversé, laver la zone touchée avec de petites quantités d'eau. Déversements mineurs : Absorber le produit déversé avec une matière absorbante (p. ex. tissu, laine). Bien nettoyer la surface pour éliminer toute contamination résiduelle. Ne jamais remettre les produits déversés dans les contenants d'origine pour réutilisation. Pour l'élimination des déchets, consulter la section 13 de cette fiche signalétique.

**7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**
**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire**

Conseils pour une manipulation sécuritaire : Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Porter un équipement de protection individuelle. Ne pas utiliser dans les endroits où la ventilation est insuffisante. Éviter l'exposition prolongée. Bien se laver après avoir manipulé le produit. Ne pas jeter dans les égouts. Manipuler et ouvrir les contenants avec prudence. Toujours faire preuve de prudence pendant la manipulation et l'entreposage. Se laver avant de manger, boire et/ou fumer.

**7.2 Conditions pour un entreposage sécuritaire**

Exigences pour les lieux de stockage et les contenants : Conserver dans les contenants d'origine fermés de manière étanche, dans un endroit sécuritaire, à l'écart des enfants. Conserver à une température supérieure à 0 °C. En cas de cristallisation causée par un entreposage à une température inférieure à 0 °C, réchauffer le produit à la température de la pièce et bien l'agiter avant de l'utiliser. Ne pas contaminer les aliments de consommation humaine, la nourriture pour les animaux et les réserves d'eau potable.

**8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE**
**8.1 Paramètres de contrôle**

Non requis normalement.

**8.2 Contrôle de l'exposition**
**LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE**

Ingédients	Liste	Type	Valeur
Aucun ingrédient inscrit			

Assurer une ventilation générale et localisée appropriée. Assurer l'accès à une douche oculaire.

**Mesures de protection individuelle :**

Protection des yeux et du visage : Le port de lunettes de protection contre les produits chimiques est recommandé.

Protection de la peau : Le port de vêtements résistants aux produits chimiques est recommandé. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection individuelle pour éliminer les contaminants. Le port de gants en néoprène est recommandé. Rester conscient que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de les changer régulièrement.

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation des vapeurs ou du brouillard, porter un appareil respiratoire approprié. Porter une protection respiratoire durant les opérations de pulvérisation ou de brumisation. Porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air. Porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air si les concentrations d'exposition sont inconnues.

---

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

9.1 APPARENCE :	Liquide
ODEUR :	Poïsson
SEUIL OLFACTIF :	Aucune donnée disponible
COULEUR :	Brun
pH :	8,1 – 8,5
POINT DE FUSION / POINT DE CONGÉLATION :	Aucune donnée disponible / Point de congélation : - 3 °C
POINT D'ÉBULLITION :	100 °C
POINT D'ÉCLAIR :	> 100 °C (TCC)
INFLAMMABILITÉ (solide, gaz) :	Ce produit n'est pas inflammable
LIMITES SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSION :	Sans objet
TENSION DE VAPEUR :	Aucune donnée disponible
SOLUBILITÉ :	Miscible
COEFFICIENT DE PARTAGE, n-OCTANE/EAU :	Aucune donnée disponible
POINT D'AUTO-INFLAMMATION :	Aucune donnée disponible
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION :	Aucune donnée disponible
VISCOSITÉ :	34,4 cps @ 20 °C
POIDS SPÉCIFIQUE (EAU = 1) :	1,1448 g/mL @ 20 °C
MASSE VOLUMÉTRIQUE APPARENTE :	1,14 kg/L

Remarque : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

---

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

### 10.1 Réactivité

Stable

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dans les conditions normales. Ne se polymérise pas.

### 10.4 Conditions à éviter

Températures extrêmes. Le produit peut bouillir, puis brûler.

### 10.5 Substances incompatibles

Acides et agents oxydants.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition peuvent inclure, sans limiter : du chlorure d'hydrogène et des oxydes d'azote.

---

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

---

### 11.1 Voies d'exposition probables

Contact avec la peau. Contact avec les yeux.

CL<sub>50</sub> (rat) : Aucune donnée disponible

Toxicité orale aiguë DL<sub>50</sub> (rat) : 1,611 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë DL<sub>50</sub> (rat) : > 5000 mg/kg

Estimations de toxicité aiguë : Aucune donnée disponible

Irritation cutanée (lapin) : Irritant léger

Irritation des yeux (lapin) : Irritant

Toxicité spécifique à un organe cible : Exposition simple : Aucune donnée disponible

Aspiration : Aucune donnée disponible

Sensibilisation cutanée (cobaye) : N'est pas un sensibilisant

Potentiel carcinogène : Cancérogénicité possible. Cancérogène du groupe 2B du CIRC (cancérogène possible pour l'homme)

Mutagenicité des cellules germinales : Aucune donnée disponible

Effets interactifs : Aucun connu

**12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**
**12.1 Écotoxicité**

Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, cela n'écarte pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou dommageable sur l'environnement.

Toxicité pour les poissons :	CL <sub>50</sub> Truite arc-en-ciel ( <i>Oncorhynchus mykiss</i> )	230 mg/L, 96 heures
	CL <sub>50</sub> Crapet arlequin ( <i>Lepomis macrochirus</i> )	310 mg/L, 96 heures
Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques :	CE <sub>50</sub> <i>Daphnia magna</i>	190 mg/L, 48 heures

La dérive et le ruissellement peuvent avoir des effets indésirables sur les plantes non visées par le traitement.

Ne pas appliquer directement sur aucun plan d'eau.

Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement.

Ne pas appliquer quand les conditions météorologiques favorisent la dérive hors de la zone visée par le traitement.

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Biodégradabilité : Ce produit n'est pas facilement biodégradable.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Bioaccumulation : Aucune donnée disponible.

**12.4 Mobilité dans le sol**

Devrait être très grande dans le sol.

**12.5 Autres effets indésirables**

Évaluation : Un risque environnemental ne peut pas être exclu si le produit est manipulé ou éliminé de manière non professionnelle.

**13. ÉLIMINATION**
**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Ne pas réutiliser les contenants à d'autres fins. Les contenants sont recyclables et doivent être éliminés à un point de collecte des contenants. Communiquer avec son détaillant/distributeur local pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'emporter les contenants au site de collecte, faire un triple rinçage des contenants vides, ou les rincer avec de l'eau sous pression, puis ajouter les rinçures dans la cuve du pulvérisateur. Rendre les contenants impropres à toute nouvelle utilisation. S'il n'y a pas de site de collecte dans la région, disposer des contenants conformément aux exigences provinciales. Pour obtenir des renseignements sur l'élimination des produits non utilisés ou superflus, communiquer avec le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour la consommation humaine et la nourriture pour les animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination.

**14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT**
**14.1 Transport terrestre**

Description TMD/DOT : NON RÉGLEMENTÉ

Classification fret par voie de surface É.-U. : COMPOSÉ, ARBORICIDE OU HERBICIDE, NOI (NMFC 50320, SUB 2; CLASSE : 60)

**15. RÉGLEMENTATION**
**15.1 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement**

Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS:

NFPA		HMIS	
2	Santé	0	Moindre
0	Inflammabilité	1	Légère
0	Instabilité	2	Modérée
		3	Élevée
		4	Grave
		2	Santé
		0	Inflammabilité
		0	Réactivité
		X	ÉPI

Liste intérieure des substances (LIS) selon la LCPE : Toutes les substances dans ce produit sont répertoriées dans la LIS ou ne nécessitent pas d'être répertoriées.

Information concernant la Loi sur les produits dangereux : Conformité au RPC : Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés (RPC) canadien et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le RPC.

Classification SIMDUT : D2B

Code national de prévention des incendies : Sans objet



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**MCPA AMINE 600**

N° FDS : 31432-15-LPI

Révisions à la FDS : Nouvelle

Date de publication : 07/15/2015

Remplace : Nouvelle

---

### 16. AUTRES INFORMATIONS

---

**STATUT DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE :** Nouvelle

**PRÉPARÉ PAR :** Service des homologations et affaires réglementaires

**RÉVISÉ PAR :** Service de santé environnementale et de sécurité

N° D'HOMOLOGATION LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES : 31432

**Limitation de responsabilité :** Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.